

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 15 octobre 2025

MERCREDI 5 NOVEMBRE

165ème anniversaire de la Fondation

Depuis 165 ans, la Fondation de la maison du Diaconat de Mulhouse s'engage au service des personnes accueillies dans ses établissements. Née d'un élan diaconal, au cœur du 19ème siècle industriel, elle est aujourd'hui un acteur majeur dans les domaines de la santé, du médico-social, du social et de la formation, tout en conservant son modèle d'œuvre privée à but non lucratif.

Un engagement né en 1860

Le 20 octobre 1860, les statuts de la Fondation sont déposés, marquant la création d'une œuvre portée par des femmes et des hommes animés de la volonté d'allier foi, solidarité et soins. D'abord centrée sur le soin aux malades, assuré par des sœurs Diaconesses, la Fondation de la maison du Diaconat s'est progressivement développée et diversifiée, tout en restant fidèle à ses valeurs fondatrices : accueillir, soigner, accompagner et former.

La reconnaissance d'utilité publique en 1865

A ses débuts, la Fondation du Diaconat ne peut compter que sur la générosité de ses donateurs. Consciente de la nécessité d'assurer la pérennité de son œuvre, son comité d'administration sollicite en 1864 la reconnaissance d'utilité publique. Celle-ci est accordée l'année suivante, par décret impérial de Napoléon III.

Une Fondation ancrée dans son temps

Aujourd'hui, la Fondation de la maison du Diaconat de Mulhouse réunit plus de 3 800 collaborateurs et regroupe 85 établissements et services. Historiquement présente en Alsace, de récentes opportunités lui ont permis de se développer également en Bourgogne Franche-Comté.

Elle agit dans quatre grands domaines complémentaires : le sanitaire, le médico-social, le social, avec AppuiSolidarités - Pôle Social du Diaconat, et la formation.

Des projets tournés vers l'avenir

Fidèle à sa vocation, la Fondation a récemment mené plusieurs projets d'envergure :

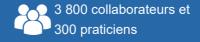
- le remplacement de son parc d'IRM sur les établissements de Colmar et Mulhouse,
- l'extansion du territoire couvert par le Centre de Ressources Territorial de Colmar,
- la participation au programme « Logement d'Abord »,
- le projet architectural de la Résidence Saint-Joseph (EHPAD), dont l'ouverture est prévue en 2028.

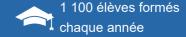
Conférence de presse – 165 ans de la Fondation de la maison du Diaconat de Mulhouse 5 novembre 2025 - 15h00

Salle du Comité d'Administration du Diaconat - 12 rue d'Alsace - Mulhouse

La Fondation de la maison du Diaconat de Mulhouse









Julie Caroline Koechlin, dans le cadre du comité de patronage de la chaussée de Dornach, sollicite en 1852 la communauté des sœurs diaconesses de Strasbourg pour faire venir l'une d'elles à Mulhouse afin de soigner les malades à leur domicile. La volonté de créer à Mulhouse un lieu où les sœurs pourraient accueillir les malades, sur le modèle de celui de Strasbourg, émerge.

En vue de la création de cette maison, le Consistoire de l'Eglise Réformée de Mulhouse constitue dès 1855 un comité et lance, en 1860, un appel aux dons et aux souscriptions qui permettront l'acquisition d'une maison qui deviendra la maison du Diaconat, connue aujourd'hui comme la Clinique du Diaconat-Roosevelt. Les statuts de la Fondation de la maison du Diaconat de Mulhouse sont déposés la même année, le 20 octobre 1860.

La Maison du Diaconat est une institution privée à but non lucratif à l'instar d'autres œuvres fondées au 19ème siècle par la volonté de groupes laïcs ou religieux. Puisqu'elle ne peut à sa création compter que sur la générosité de ses donateurs, son comité d'administration demande, dès 1864, la reconnaissance d'utilité publique afin de faciliter les procédures de dons et de legs.

Dès l'année suivante, l'établissement acquiert la reconnaissance d'utilité publique par décret impérial : Napoléon III, qui avait déjà soutenu dix ans auparavant la Société Mulhousienne des Cités Ouvrières créée par Jean Dollfus, montre une fois encore tout l'intérêt qu'il porte aux institutions privées assurant des missions de bienfaisance publique. Cette procédure légitime le travail entrepris conjointement par le comité, les médecins et les sœurs dans cette œuvre sociale

Les années 2000 un tournant

Si elle est longtemps restée concentrée sur Mulhouse, la Fondation a connu, au début du 21ème siècle, une profonde transformation. Dans un contexte de mutations démographiques, médicales et sociales, elle a progressivement élargi son rayonnement en Alsace, puis dans le Territoire de Belfort, la Haute-Saône et le Doubs.

Avec 3 800 collaborateurs engagés, 4 800 lits et places et 85 établissements, la Fondation forme aujourd'hui une véritable communauté de soin et de solidarité, ancrée au cœur des territoires. Elle occupe une place majeure dans le paysage sanitaire, social et médico-social mais aussi dans la formation en étant, par exemple, le premier opérateur pour la formation en apprentissage des aides-soignants dans la Région Alsace.

La dynamique de développement de la Fondation repose sur la reprise d'établissements partageant ses valeurs et souhaitant la rejoindre, et sur la structuration d'un projet global autour de quatre grands axes.

Médecine, chirurgie et obstétrique

La Fondation s'appuie sur un réseau d'hôpitaux et de cliniques MCO (médecine, chirurgie, obstétrique), complété par des centres de soins médicaux et de réadaptation. Les cliniques du Diaconat-Roosevelt et du Diaconat-Fonderie à Mulhouse, l'hôpital Schweitzer à Colmar et l'hôpital du Neuenberg à Ingwiller assurent des soins accessibles et de qualité, tout en investissant dans des équipements de pointe. Ces établissements développent des pôles d'excellence, notamment en cardiologie interventionnelle, assistance médicale à la procréation (AMP) et imagerie médicale.

La prise en charge de la personne âgée dépendante

La Fondation déploie une offre complète pour les aînés, associant EHPAD, services à domicile et établissements sanitaires. Elle a contribué en 2017 à la création d'Alsa'Seniors, premier réseau gérontologique à but non lucratif d'Alsace, et développe des dispositifs innovants tels que le Centre de Ressources Territoriales, qui facilite la coordination des interventions à domicile. Des établissements comme l'EHPAD Les Violettes à Kingersheim ou la Résidence Saint-Joseph à Giromagny incarnent cet engagement de proximité, fondé sur le respect de la dignité des personnes âgées.

La formation des professionnels

L'Institut de formation de la Fondation est implanté sur cinq sites : Mulhouse, Colmar, Ingwiller, Altkirch et Saint-Louis. Il forme chaque année des Aides-Soignants, Auxiliaires de Puériculture et Accompagnants Éducatifs et Sociaux, en formation initiale, apprentissage, validation des acquis ou cursus partiel. Depuis 2023, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Mulhouse accueille 120 étudiants infirmiers, contribuant à renforcer l'attractivité des métiers du soin. La formation continue, avec plus de 40 thématiques proposées, soutient l'évolution professionnelle des équipes.

Le développement du secteur social

La Fondation a structuré en 2025 AppuiSolidarités – Pôle social du Diaconat, qui accompagne chaque année près de 5 000 personnes grâce à 45 établissements et services et plus de 340 professionnels. Son action s'organise autour de six secteurs : Enfance et Parentalités, Mineurs Non Accompagnés, Accompagnement et Habitat, Asile et Réfugiés, Santé-Social et AppuiLoge : accès au logement pour tous.

Ce pôle traduit l'ambition de la Fondation de proposer des réponses globales, adaptées aux besoins des personnes fragilisées, et de prolonger son engagement historique en faveur des plus vulnérables.

165 années et des valeurs toujours actuelles

La Fondation de la maison du Diaconat de Mulhouse défend un modèle économique privé non lucratif, à gestion désintéressée. Les membres de son comité d'administration sont bénévoles, nommés par le Consistoire de l'Eglise Réformée de Mulhouse sous l'autorité du Préfet. Elle est présidée depuis près de 30 ans par Jean Widmaier et Diégo Calabrò en est le Directeur général depuis 2004.

Depuis 165 ans, la Fondation de la maison du Diaconat de Mulhouse inscrit ainsi son action dans la continuité des valeurs qui l'ont vue naître :

Être au service des autres Œuvrer au bien-être de son prochain Agir au quotidien dans un esprit d'initiative responsable

> Elle s'est donné pour mot d'ordre : « Considérer avant tout le mieux-être de la personne »

